

1.

Débitrice:

Restaurant Fédéral Tavannes Sàrl, Grand-Rue 56,
2710 Tavannes
2.

Déclaration de faillite: 18.08.2008
3.

Suspension de faillite: 10.12.2008
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 03.01.2009
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.
- Office des poursuites et des faillites Jura bernois-Seeland

2740 Moutier

(00343441)